

Interclubs open des Maîtres d'Ile de France



28 et 29 novembre 2015

25m



Envoi du nombre d'équipes (obligatoire) : 5 novembre 2015
Parution des poules sur le site internet : 12 novembre 2015
Fin des engagements sur extranat.fr : Voir site extranat.fr

■ Equipement

Bassin de 25 mètres

■ Catégories d'âges

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées. Seuls les nageurs et nageuses nés en 1990 et avant peuvent participer à la compétition.

■ Lieux et horaires

		Ecole polytechnique Palaiseau (91)	Nanterre (92)
Ouverture des portes	28/11/2015	17 heures	
	29 /11/2015	13 heures 30	14 heures
Début compétition	28/11/2015	18 heures	
	29/11/2015	14 heures 30	15 heures

■ Règlement sportif

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Les clubs hors Ile de France seront acceptés dans la limite des places disponibles.

Pour être classée, chaque équipe doit être complète le jour de la compétition.
Aucun certificat médical ne sera pris en compte.

Chaque nageur participe obligatoirement à une épreuve individuelle et un ou deux relais (la participation au 10x50 m nage libre est obligatoire).

Chaque nageur doit être en possession, le jour de la compétition, de sa licence et de sa carte d'identité.

Les compétiteurs sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement accueillant la compétition sous peine de ne pas participer à l'épreuve pour laquelle ils sont engagés.

■ Épreuves

- 50, 100 m, 400m nage libre
- 50 et 100m dos, papillon et brasse
- 200m 4 nages
- Relais 4 x 50 m 4 nages (**composés obligatoirement de deux dames et deux messieurs**).
- Relais 10 x 50 m nage libre (**composés obligatoirement de tous les nageurs de la même équipe ayant participé aux épreuves individuelles**).

■ Programme

Accueil des équipes et début de modification des équipes

Ouverture des portes

Fin de modification des équipes

Evacuation du bassin

1^{er} départ

- 4 x 50 m 4 Nages

- 400 m Nage Libre

- 100 m Papillon

- 50 m Dos

- 100 m Brasse

- 50 m Nage Libre

*** Pause de 15 minutes ***

- 50 m Papillon

- 100 m Dos

- 50 m Brasse

- 100 m Nage Libre

- 200 m 4 Nages

*** Pause de 15 minutes ***

- 10 x 50 m Nage Libre

*** Remise des récompenses 15 minutes après la fin des épreuves ***

■ Classement

Le classement s'effectue d'après la table de cotation fédérale, affectée d'un coefficient de rajeunissement déterminé par la FFN.

Calcul de points

• Epreuves individuelles :

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi : le temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Relais :

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse le coefficient est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

• 4 x 50 4 m nages :

Cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients.

Pour être cohérent en termes de coefficients, il est impératif de respecter l'ordre du relais pour le choix des nageurs composant CE RELAIS, c'est-à-dire :

le premier nom saisi DOIT ETRE celui de le (la) nageur(se) de dos ;

le deuxième nom, celui de le (la) nageur(se) de brasse ;

le troisième nom, celui de le (la) nageur(se) de papillon ;

le quatrième nom, celui de le (la) nageur(se) de nage libre.

• 10x50 m nage libre

Cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

■ Récompenses

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées.

■ **Modalités d'engagement** : voir pages 7 et 8 *Dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales*

Les clubs devront fournir le nombre d'équipes qu'ils envisagent d'engager pour le 6 novembre 2015 par mail à engagement@cif-natation.fr. Cette étape essentielle permettra de composer les poules.

Les engagements définitifs devront être saisis sur extranat.fr avant la fermeture des engagements (voir date sur extranat.fr)

Le règlement financier se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs d'Ile de France.

Pour les clubs hors Ile de France merci d'adresser un chèque à l'ordre de « Comité Ile de France de Natation » au 163 boulevard Mortier 75020 Paris.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

■ **Droits d'engagement**

Les droits d'engagement sont fixés à 61,50 € par équipe (54 € pour les clubs franciliens labellisés ou 100% licences)

Pour tout forfait d'équipe à compter de la parution des poules sur le site, une amende de 50 € sera appliquée.

■ **Officiels**

1 officiel par club ayant engagé de 1 à 2 équipes et 2 officiels pour plus de 2 équipes engagées. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement du CIF.